

UIMM

Auvergne

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



Eric Bulle,
Président de l'UIMM Auvergne

CONTACTS PRESSE

Damien Camps

Chargé de communication
UIMM Auvergne

P. 07 89 57 50 90

T. 04 73 90 15 43

dcamps@uimmauvergne.org

Marc Chaumeix

Agence Qui Plus Est

P. 06 82 17 10 86

T. 04 73 74 62 37

marc.chaumeix@quiplusest.com

Élodie Flak

Agence Qui Plus Est

P. 07 55 58 25 68

T. 04 73 74 62 35

elodie.flak@quiplusest.com

Eric Bulle, Président de l'UIMM Auvergne « Notre priorité est claire : relancer rapidement l'activité dans les meilleures conditions sanitaires possibles »

Face à la crise du coronavirus, l'activité industrielle en Auvergne a subi un violent coup de frein sans pour autant se retrouver totalement à l'arrêt. Depuis le début de cette situation, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) Auvergne, s'investit sans relâche pour accompagner les chefs d'entreprises et responsables RH dans différents domaines, sociaux et juridiques notamment. La priorité est claire : relancer rapidement l'activité dans les meilleures conditions en garantissant la sécurité sanitaire de tous. L'activité industrielle est en cours de reprise, mais malgré tout à un niveau très bas autour de 50% par rapport à une situation normale. La visibilité très réduite des carnets de commandes, à la baisse pour beaucoup d'entre eux, suscite de profondes inquiétudes.

Eric Bulle, Président de l'UIMM Auvergne l'affirme sans détour : « dans l'industrie, la situation actuelle est très préoccupante. Depuis le confinement, le plongeon de l'activité est d'une violence inédite (-90% dans l'automobile, -80% dans l'aéronautique...). En Auvergne, passé le moment de « choc » des annonces du 16 mars imposant un confinement à quasiment toute la population française, l'UIMM Auvergne s'est organisée de façon très réactive. La priorité est d'accompagner au plus près nos adhérents dans cette période critique en les aidant à reprendre une activité industrielle le plus vite possible, dans le strict respect des conditions sanitaires. **L'équipe juridique de l'UIMM Auvergne a fait face à une profusion d'appels, jusqu'à une centaine par jour.** Outre ce soutien pour analyser et mettre en place les nombreuses ordonnances du Gouvernement, un groupe Whatsapp entre industriels a permis d'échanger sur les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées au quotidien, ainsi que les solutions mise en œuvre dans telle ou telle entreprise.



Nous avons fait un travail important afin que nos entreprises puissent redémarrer dans des conditions de sécurité irréprochables. **Des préconisations de mises en œuvre de règles de sécurisation sanitaire ont été établies au travers du guide des bonnes pratiques. Ce guide favorise l'adaptation de l'organisation et de l'environnement de travail dans les usines** (télétravail ; distances de sécurité ; gestes barrières ; équipements de protection : gants, masques, produits désinfectants ; lavage des vêtements de travail,...). Nous avons également mis à la disposition des adhérents des masques de protection pour les accompagner dans la reprise de leur activité.

Cette mise en œuvre n'a pu être possible qu'au travers de discussions continues avec nos salariés, de façon à rassurer le plus grand nombre quant à la sécurité sanitaire dans nos entreprises. C'est pourquoi, le dialogue social est primordial : Directions et salariés, nous faisons face à un ennemi commun qui risque de mettre en péril nos entreprises et nos emplois. **D'autant qu'il serait économiquement et par voie de conséquence socialement catastrophique de laisser à l'arrêt toute l'activité industrielle ou même de rester dans un rythme de travail fortement ralenti.**

Le fruit des discussions à l'intérieur des entreprises a facilité la mise en œuvre de processus garantissant la sécurité sanitaire de nos salariés et a conduit au redémarrage progressif de la plupart de nos activités industrielles. D'après notre dernier baromètre*, ce mouvement de reprise progresse dans nos entreprises. En effet, **30% des entreprises continuent totalement leur activité et 67% sont en activité partielle. Donc désormais seulement une très faible part de nos entreprises reste totalement arrêtée. Cette activité concerne actuellement 46% des effectifs, contre seulement 26% il y a un mois. Ces chiffres encourageants continuent d'augmenter semaine après semaine.** C'est là notre priorité : lorsque la sécurité de nos salariés est garantie, l'activité économique doit pouvoir fonctionner. Il en va de l'avenir de nos entreprises, de nos emplois et plus largement de l'industrie française.

Le contexte général reste particulièrement délicat pour les entreprises industrielles en Auvergne, comme partout en France d'ailleurs. En effet, 65% des entreprises craignent des difficultés de trésorerie à court ou moyen terme, et ce dans un contexte de très faible demande de la part des clients, avec de réelles inquiétudes sur la visibilité des carnets de commandes. Pour faire face aux difficultés, de nombreuses entreprises ont mobilisé rapidement les aides disponibles pour les soutenir et notamment en premier lieu le « chômage partiel » permettant de conserver le plus longtemps possible toutes nos compétences dans l'entreprise, ainsi que le report des échéances sociales, les rééchelonnements des crédits bancaires, les prêts garantis par l'Etat...

Le 11 mai, le processus de déconfinement progressif va démarrer. L'UIMM Auvergne va poursuivre de façon dynamique son accompagnement auprès de ses adhérents. Il conviendra de garder une vigilance maximale sur la situation de nos entreprises, car nous avons bien conscience que plusieurs mois seront nécessaires avant de revenir à une situation sécurisée. **C'est pourquoi, l'UIMM Auvergne va travailler sur plusieurs plans de relance dans tous les domaines au plus près du terrain, de façon à ne laisser aucune entreprise au bord du chemin. Notre détermination dans cette tâche aux côtés de nos entreprises industrielles de l'Auvergne est totale. »**

**Le baromètre de l'activité industrielle en Auvergne : Depuis le début de la crise, l'UIMM Auvergne interroge chaque semaine ses adhérents sur leur niveau d'activité, les difficultés rencontrées, les aides sollicitées. 70 entreprises industrielles de toute l'Auvergne (représentant 3500 salariés) partagent ainsi de nombreuses informations stratégiques*

En Auvergne, 1 200

industries emploient



actuellement

26 000 salariés,

soit 30% de l'emploi industriel

en Auvergne réparti sur

différentes filières telles que

l'aéronautique et le spatial,



l'automobile,

la coutellerie ...



UIMM

Auvergne

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

**UIMM
AUVERGNE**

9 rue du Bois Joli

63800 Cournon d'Auvergne

04 73 90 15 43

contact@uimmauvergne.org



Suivre
l'actualité
de l'UIMM
Auvergne



www.uimmauvergne.org



LinkedIn



Facebook